



Vallée de la Bléone (Digne les Bains)



-ASA du Canal de la Plaine de Gaubert -ASA de la Grande Iscle

-ASA du Canal de Nigas

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement :

M. Roger BOUDOUARD, président de l'ASA du Canal de Gaubert,

M. Jean-Pierre FRISON, président de l'ASA de la Grande Iscle,

M. Claude MENC, président de l'ASA du Canal de Nigas,

ainsi que M. Jean-Marie MOLLET, enseignant à l'IUT d'Aix-Marseille,

pour leur accueil, leurs explications précieuses sur le terrain, et leur engagement dans la gestion collective de l'eau.

Table des matières

Compte rendu de la visite de trois ASA dans la vallée de la Bléone	1
ntroduction	2
Carte générale du périmètre irrigué des 3 ASA	1
Tâches d'entretien du réseau de l'ASA	1
Tâches administratives et d'exploitation de l'ASA	2
Conclusion	3
Résumé	3
Abstract	4
Bibliographie / Sitographie	5

Introduction

La vallée de la Bléone, située entre Digne-les-Bains et le Chaffaut-Saint-Jurson, constitue un espace à forts enjeux agricoles, écologiques et humains. Elle est traversée par un réseau hydraulique gravitaire ancien, alimenté par la Bléone, géré conjointement par trois Associations Syndicales Autorisées (ASA): Gaubert, Grande Iscle et Nigas. Ce réseau assure l'irrigation de 314 hectares de terres agricoles et de jardins particuliers, via un maillage de canaux, de buses et d'ouvrages hydrauliques (martellières, stations de pompage, partiteurs, siphons, aqueducs, etc.) dont certains datent de 1755.

Dans un contexte de changement climatique, de raréfaction de la ressource en eau, d'urbanisation croissante et de fragilisation du lien associatif, la pérennité de ce système repose sur une gestion collective efficace, une maintenance rigoureuse, et une mobilisation active des adhérents. Pourtant, de nombreux membres se comportent comme des usagers passifs d'un service, et non comme des acteurs impliqués dans le fonctionnement de leur ASA. Ce décalage crée des tensions, des surcoûts, et une charge de travail concentrée sur un nombre restreint de bénévoles qui se retrouvent avec 14 km de canaux à entretenir.

La visite de terrain du 3 mars 2025, encadrée par les présidents des trois ASA et par M. Jean-Marie Mollet, visait à analyser ce système complexe à travers quatre axes principaux :

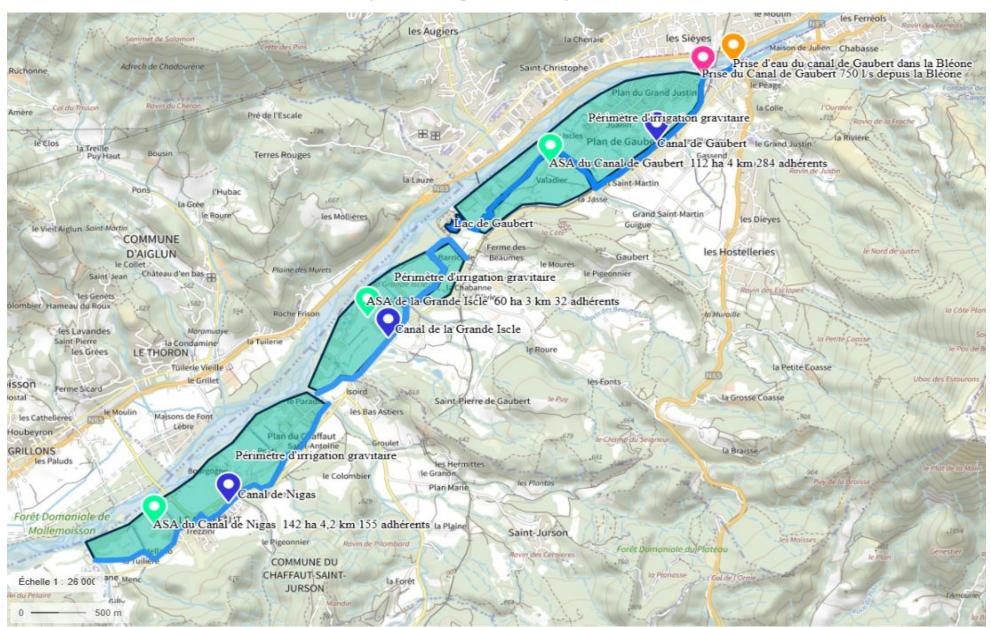
- La gestion partagée de la ressource en eau dans un territoire mixte (urbain, agricole, naturel).
- Le fonctionnement technique du réseau d'irrigation (distribution, infrastructures, entretien).
- Les aspects sociaux et organisationnels des ASA (bénévolat, gouvernance, cotisations).
- Les enjeux écologiques liés à la continuité hydrologique, la ripisylve, et les zones humides associées (adous).

Ce rapport synthétise les observations et les échanges effectués lors de cette sortie, en s'appuyant sur des documents pédagogiques, des ressources institutionnelles (SMAB, FDSIC04, DDT04), des outils cartographiques. Il a pour objectif d'apporter des propositions concrètes pour renforcer la compréhension, l'adhésion et la participation des membres pour assurer un fonctionnement de leur AS



BOUHOURS Clovis; CHARNAUX Lilian; JEANJEAN Mathieu; VERDALLE-LACROIX Lucas BUT Génie biologique parcours agronomie promotion 2023-2026 Aix Marseille Université, IUT, site de Digne-les-Bains

Carte générale du périmètre irrigué des 3 ASA

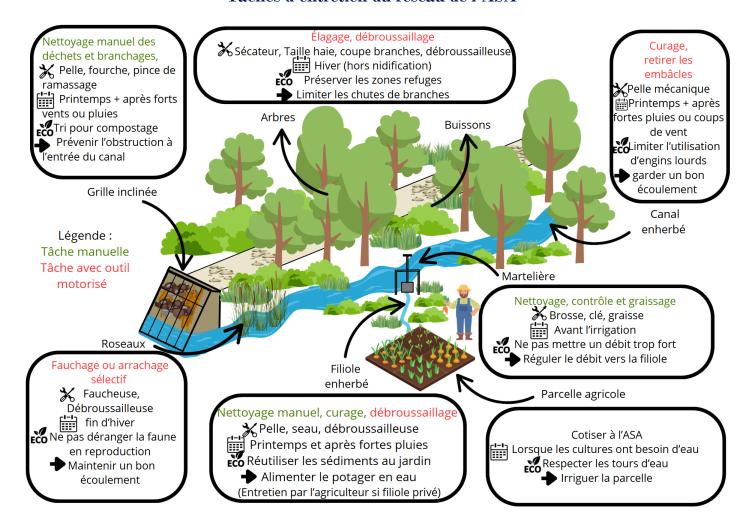






BOUHOURS Clovis; CHARNAUX Lilian; JEANJEAN Mathieu; VERDALLE-LACROIX Lucas BUT Génie biologique parcours agronomie promotion 2023-2026 Aix Marseille Université, IUT, site de Digne-les-Bains

Tâches d'entretien du réseau de l'ASA



Pourquoi ces opérations d'entretien sont nécessaires?

L'entretien du canal et de ses abords est crucial pour garantir un écoulement optimal de l'eau, prévenir les blocages et éviter les débordements. Il permet également de réduire les risques d'envasement causés par les végétaux, débris et sédiments.

Ces opérations limitent le recours aux interventions coûteuses des Entreprises de Travaux Ruraux (ETR), tout en préservant la biodiversité locale grâce à des écogestes appropriés. Elles renforcent enfin la cohésion des membres de l'ASA, en favorisant l'entraide collective.

En résumé, un entretien régulier assure :

- -Moins de dépenses pour l'association
- -Une irrigation efficace et équitable
- -La préservation de l'environnement
- -Une communauté solidaire et engagée



Chers adhérents de l'ASA,

Notre réseau d'irrigation a besoin de vous!

Pour que l'eau circule librement, que nos potagers s'épanouissent, et que nos paysages restent vivants, votre participation est essentielle.



Faites passer le mot et venez nombreux pour ces journées d'action collective! Ensemble, faisons vivre notre réseau!



- -ASA du Canal de la Plaine de Gaubert
- -ASA de la Grande Iscle
- -ASA du Canal de Nigas

Tâches administratives et d'exploitation de l'ASA

A quoi sert la cotisation ? -Distribution de l'eau -entretien du réseau -dépenses de construction et aménagement des

-Fonctionnement de l'association

Propriétaire = membre de l'ASA -Utilisation sur parcelle

-observation/surveillance du réseau

-Actions collectives et efficace
-Réseau en état et utilisable
-Eau disponible
-Eau disponible
-Actions collectives et efficace
*Equivalent du conseil
d'administration

Réseau principal commun → Entretien collectif → Cotisation

Réseau individuel -> Entretien à la charge du propriétaire

Quelle partie du réseau entretient l'ASA?



Le partage de l'eau, une organisation complexe :

Pour une distribution équitable, l'autorisation d'utiliser l'eau est programmée par des « tours d'eau » qui varient selon :

- -Le débit autorisé par prélèvement dans la Bléone
- -Le niveau d'eau
- -L'époque de l'année
- -Le besoin des adhérents...

Le droit d'eau se fait à tour de rôle pour que chacun puisse bénéficier de la même quantité d'eau évitant ainsi des irrigations trop concentrées et nombreuses.

Pourquoi participer à la vie associative ?

Réunions d'information Assemblées générales

ASA: (Assemblée des propriétaires,

-Utilisation juste des cotisations

-Commande des travaux à temps

Syndicat,*Président)

- Expression des besoins de chaque adhérent
- -Echanges d'idées/ discussions sur les travaux...
- -Election du bureau

votées



- -Bonne connaissances des réseaux et parcelles pour un bon entretien
- -Distribution de l'eau équitable

L'implication de chacun dans le fonctionnement de l'ASA compte!

IL est important de s'investir dans la vie de l'association pour garantir une bonne gestion de l'ASA et donc du réseau hydraulique. Permettant ainsi de maintenir le droit d'eau,



ressource collective et de plus en plus rare. La participation de chaque adhérent aux travaux d'entretien, aux réunions et aux assemblées générales est primordiale!

Tous les propriétaires, qu'ils soient agriculteurs, jardiniers amateurs ou bien citoyen utilisant de l'eau doivent être solidaires pour conserver notre eau!

Aix Marseille







L'analyse du terrain et des échanges avec les intervenants a mis en lumière la richesse mais aussi la fragilité du réseau des trois ASA de la vallée de la Bléone. Si les infrastructures assurent encore aujourd'hui l'irrigation de plusieurs centaines d'hectares, leur maintien repose sur l'implication bénévole de quelques membres, insuffisante face à l'ampleur des travaux techniques et administratifs.

Les observations soulignent également l'importance de moderniser certains tronçons, de mieux répartir les tâches entre adhérents, et de renforcer la communication au sein des ASA. Les outils proposés dans ce rapport – fiches d'information illustrées, messages incitatifs, cartes synthétiques – visent à faciliter cette mobilisation collective.

Pour pérenniser le fonctionnement du réseau, il est indispensable de renouveler les dynamiques associatives en rendant visibles les enjeux et les responsabilités, tout en valorisant la coopération locale. Une piste de suites possible serait la création de formations courtes ou de journées collectives pour renforcer l'autonomie des adhérents dans la gestion de l'eau.

Travaux réalisés par les étudiants du BUT Génie Biologique parcours Agronomie, dans le cadre du cours Aménagement Rural et Territorial 1, année universitaire 2024-25



Pompe du forage de la station de pompage de la grande Iscle

-ASA du Canal de la Plaine de Gaubert -ASA de la Grande Iscle

-ASA du Canal de Nigas

Résumé

Le présent rapport retrace la visite du 3 mars 2025 de trois ASA - Gaubert, Grande Iscle et Nigas – dans la vallée de la Bléone, un territoire agricole, naturel et humainement riche, situé au cœur des Alpes-de-Haute-Provence. Ces associations syndicales autorisées assurent ensemble la gestion d'un réseau hydraulique ancien et complexe, mêlant canaux gravitaires, buses, martellières, siphons et stations de pompage. Ce dispositif permet d'irriquer 314 hectares de terres agricoles et de jardins familiaux, contribuant ainsi à la vitalité économique, paysagère et écologique de la vallée.

Cette mission, essentielle à la préservation d'une agriculture de proximité, repose néanmoins sur un fonctionnement associatif aujourd'hui fragilisé. Ces ASA, se heurte à une baisse notable de l'implication des usagers, à la complexification des tâches administratives et techniques, ainsi qu'à l'augmentation constante des coûts d'entretien. À cela s'ajoutent les impacts croissants du changement climatique sur la ressource en eau et sur la continuité écologique des milieux traversés.

La sortie a permis de souligner non seulement la valeur historique et fonctionnelle de ce patrimoine hydraulique, mais également les nombreux défis auxquels il fait face. Pour répondre à ces enjeux, le rapport propose une série d'outils pédagogiques et pratiques : fiches illustrées, cartes synthétiques, messages de sensibilisation.

Avec pour objectif d'améliorer la compréhension du système par les adhérents, renforcer leur engagement, et encourager une gestion collective.

Plusieurs pistes d'action sont envisagées : l'organisation de journées collectives d'entretien, la valorisation des bonnes pratiques déjà existantes. Ces propositions visent à renouveler la dynamique associative et à garantir la durabilité de ce système d'irrigation, à la fois précieux et vulnérable.

Abstract

This report describes the visit on 3 March 2025 to three ASAs - Gaubert, Grande Iscle and Nigas - in the Bléone valley, an agricultural, natural and humanly rich area in the heart of Alpesde-Haute-Provence. Together, these syndicated associations manage an ancient and complex hydraulic network, combining gravity canals, nozzles, hammer mills, siphons and pumping stations. This system irrigates 314 hectares of farmland and allotments, contributing to the valley's economic, landscape and ecological vitality.

This mission, which is essential to the preservation of local agriculture, is nonetheless based on a system of associations that is now under threat. These ASAs are faced with a significant drop in user involvement, increasingly complex administrative and technical tasks, and constantly rising maintenance costs. Added to this are the growing impacts of climate change on water resources and on the ecological continuity of the environments crossed.

The visit highlighted not only the historical and functional value of this hydraulic heritage, but also the many challenges it faces. To meet these challenges, the report proposes a series of educational and practical tools: illustrated fact sheets, summary maps and awareness-raising

The aim is to improve members' understanding of the system, strengthen their commitment and encourage collective management.

Several courses of action are envisaged, including the organisation of collective maintenance days and the promotion of existing good practice. These proposals are aimed at renewing the associative dynamic and quaranteeing the sustainability of this irrigation system, which is both precious and vulnerable.

- -ASA du Canal de la Plaine de Gaubert
- -ASA de la Grande Iscle
- -ASA du Canal de Nigas

Bibliographie / Sitographie

- Syndicat Mixte Asse Bléone : https://asse.bleone.fr/
- https://veille-eau.com/etablissements/federation-departementale-des-structures-d-irrigation-collective-des-alpes-de-haute-provence
- https://paca.chambres-agriculture.fr
- https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Direction-departementale-des-territoires
- https://www.geoportail.gouv.fr/

Les planches présenter dans ce rapport sont disponible ici dans des formats modifiable :

Planche en format modifiable des taches d'entretien du réseau ASA

Planche en format modifiable des tâches administratives et d'exploitation des ASA

Planche en format modifiable de la carte générale du périmètre irrigué des 3 ASA